

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres		
Effectif légal	En exercice	Présents ou représentés
38	38	38

Date de convocation : **19 janvier 2017**
Date d'affichage : **19 janvier 2017**

SEANCE DU 25 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-cinq du mois de janvier, à dix-huit heures, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au centre de loisirs de St-André-le-Coq.

Etaients présents : Stéphane BARDIN, Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Dominique BUSSON, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Jeanne DEBITON, André DEMAY, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Fabienne GASTON, Roland GENESTIER, Serge GEOFFROY, Eric GOLD, Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Philippe LE PONT, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, Jean-Claude PAPUT, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER.

Absent ayant donné un pouvoir : néant.

Secrétaire de séance : M^{me} Colette JOURDAN.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2017-03 : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Rapporteur : Eric GOLD

Le conseil,

Vu l'arrêté préfectoral n°16-02924 en date du 13 décembre 2016 fusion des communautés Coteaux de Randan, Limagne Bords d'Allier, Nord Limagne au 1^{er} janvier 2017 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 et L. 5211-41-3 ;

Vu les procès-verbaux de l'élection des vice-présidents annexés à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal ;

ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT

Après un appel à candidature, s'est déclaré Marc CARRIAS. Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1 ^{er} tour de scrutin
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	38
Bulletins blancs ou nuls à déduire (articles L 65 et 66 du code électoral)	10
Nombre de suffrages exprimés	28
Majorité absolue	15
Majorité relative	-

A obtenu (nombre de voix) :	1 ^{er} tour de scrutin
Marc CARRIAS	28

**DECIDE de proclamer M. Marc CARRIAS élu 1^{er} vice-président et le déclare installé.
M. Marc CARRIAS a déclaré accepter d'exercer cette fonction**

ELECTION DU 2^e VICE-PRESIDENT

Après un appel à candidature, s'est déclaré Robert IMBAUD. Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1 ^{er} tour de scrutin
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	38
Bulletins blancs ou nuls à déduire (articles L 65 et 66 du code électoral)	15
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
Majorité relative	-

A obtenu (nombre de voix) :	1 ^{er} tour de scrutin
Robert IMBAUD	23

**DECIDE de proclamer M. Robert IMBAUD élu 2^e vice-président et le déclare installé.
M. Robert IMBAUD a déclaré accepter d'exercer cette fonction**

ELECTION DU 3^e VICE-PRESIDENT

Après un appel à candidature, s'est déclaré Jean-Jacques MATHILLON. Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1 ^{er} tour de scrutin
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	38
Bulletins blancs ou nuls à déduire (articles L 65 et 66 du code électoral)	16
Nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12
Majorité relative	-

A obtenu (nombre de voix) :	1^{er} tour de scrutin
Jean-Jacques MATHILLON	21
Sandrine COUTURAT	1

DECIDE de proclamer M. Jean-Jacques MATHILLON élu 3^e vice-président et le déclare installé.

M. Jean-Jacques MATHILLON a déclaré accepter d'exercer cette fonction

ELECTION DU 4^e VICE-PRESIDENT

Après un appel à candidature, s'est déclaré Stéphane BARDIN.

Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1 ^{er} tour de scrutin
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	38
Bulletins blancs ou nuls à déduire (articles L 65 et 66 du code électoral)	17
Nombre de suffrages exprimés	21
Majorité absolue	11
Majorité relative	-

A obtenu (nombre de voix) :	1^{er} tour de scrutin
Stéphane BARDIN	21

DECIDE de proclamer M. Stéphane BARDIN élu 4^e vice-président et le déclare installé.

M. Stéphane BARDIN a déclaré accepter d'exercer cette fonction

ELECTION DU 5^e VICE-PRESIDENT

Après un appel à candidature, s'est déclaré Bernard FERRIERE. Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1 ^{er} tour de scrutin
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	38
Bulletins blancs ou nuls à déduire (articles L 65 et 66 du code électoral)	11
Nombre de suffrages exprimés	27
Majorité absolue	14
Majorité relative	-

A obtenu (nombre de voix) :	1 ^{er} tour de scrutin
Bernard FERRIERE	27

**DECIDE de proclamer M. Bernard FERRIERE élu 5^e vice-président et le déclare installé.
M. Bernard FERRIERE a déclaré accepter d'exercer cette fonction**

ELECTION DU 6^e VICE-PRESIDENT

Après un appel à candidature, s'est déclaré Didier CHASSAIN. Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1 ^{er} tour de scrutin
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	38
Bulletins blancs ou nuls à déduire (articles L 65 et 66 du code électoral)	13
Nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13
Majorité relative	-

A obtenu (nombre de voix) :	1 ^{er} tour de scrutin
Didier CHASSAIN	25

**DECIDE de proclamer M. Didier CHASSAIN élu 6^e vice-président et le déclare installé.
M. Didier CHASSAIN a déclaré accepter d'exercer cette fonction**

ELECTION DU 7^e VICE-PRESIDENT

Après un appel à candidature, s'est déclaré Pierre LYAN. Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	1 ^{er} tour de scrutin
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	38
Bulletins blancs ou nuls à déduire (articles L 65 et 66 du code électoral)	24
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8
Majorité relative	-

A obtenu (nombre de voix) :	1 ^{er} tour de scrutin
Pierre LYAN	14

**DECIDE de proclamer M. Pierre LYAN élu 7^e vice-président et le déclare installé.
M. Pierre LYAN a déclaré accepter d'exercer cette fonction**

ELECTION DU 8^e VICE-PRESIDENT

Après un appel à candidature, s'est déclaré Claude RAYNAUD.

Suite à sa déclaration, il est procédé au déroulement du vote.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

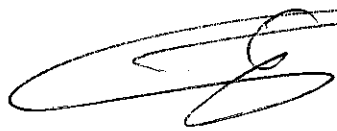
	1 ^{er} tour de scrutin
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	38
Bulletins blancs ou nuls à déduire (articles L 65 et 66 du code électoral)	15
Nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12
Majorité relative	-

A obtenu (nombre de voix) :	1 ^{er} tour de scrutin
Claude RAYNAUD	22
Jean-Marie GRENET	1

**DECIDE de proclamer M. Claude RAYNAUD élu 8^e vice-président et le déclare installé.
M. Claude RAYNAUD a déclaré accepter d'exercer cette fonction**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au Registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Le Président



Eric GOLLE

Certifiée exécutoire compte-tenu
de la transmission à la Sous-Préfecture,
le 31/01/2017
et de la publication, le _____
A Aigueperse, le 31/01/2017
Le Président,

